

**Troisième Assemblée générale de L'Association des Juristes
en Droit des Outre-Mer (L'AJDOM)**

04 décembre 2020

Compte-rendu

Présents :

BARILLÉ Pierre ; BÉNÉTEAU Jocelyn ; BERTILE Véronique ; BLANC Didier ;
CHANE-KUNE Sonia ; ESPECEL Gilles ; FRAISSE Régis ; GALY Karine ;
LEBON Lydia ; MAGNAVAL Olivier ; MÉLIN-SOUCRAMANIEN
Ferdinand ; OMARJEE Ismaël ; OVIODE-SIOU Râmachandra ; PATRICK
Ornella ; POTIER Frédéric ; RENOUF Laurent ; SEUBE Jean-Baptiste ; TALON
Mélessandre ; VESTRIS Isabelle.

Excusés :

FABERON Jean-Yves ; HAVARD Léa ; PONGÉRARD-PAYET Hélène.

- **Rapport financier**

Au 2 décembre 2020, L'AJDOM dispose sur son compte courant n°56121706198 domicilié à la Banque populaire Aquitaine Centre Atlantique d'un **solde créditeur de 3 379,02 €**.

Au 27 septembre 2019, date de la dernière Assemblée générale de L'AJDOM, le solde créditeur de son compte était de 1 890,94 €. Depuis cette date, les recettes ont été de 1 869,50 €. Elles ont été exclusivement constituées des cotisations versées par les adhérents de L'AJDOM.

Les dépenses ont été de 381,42 € et sont constituées par les frais bancaires afférents au compte bancaire de L'AJDOM, par les frais de création du site internet de L'AJDOM ainsi que par les frais annuels d'enregistrement de l'association sur le Répertoire des entreprises et des établissements.

⇒ *Le rapport financier a été adopté à l'unanimité.*

- **Rapport moral**

Troisième assemblée générale de L'AJDOM :

- 1^e AG le 29 novembre 2018 (lancement) au Ministère des outre-mer ;
- 2^e AG le 27 septembre 2019 au Sénat.

A l'issue de cette dernière AG, l'Association s'est dotée d'un bureau composé de 5 membres : les trois membres fondateurs – Ferdinand Mélin-Soucramanien, Léa Havard, Véronique Bertile – ; Isabelle Vestris et Gilles Especel.

I. Bilan des adhésions

- 72 personnes physiques
- 6 personnes morales
- Constitution du réseau : contact avec
 - les collectivités d'outre-mer : l'assemblée de Wallis-et-Futuna a adhéré ;
 - les centres de recherche en droit dans les outre-mer : le laboratoire MINEA (Migration Interculturalité et Éducation en Amazonie) de l'Université de Guyane et le CRJ (Centre de Recherche Juridique) de l'Université de La Réunion ont d'ores et déjà adhéré.

II. Activités

1) Les manifestations scientifiques

En partenariat avec le Centre d'Etudes et de Recherches Comparatives sur les Constitutions, les Libertés et l'État (CERCACLE), L'AJDOM a organisé, les 29 et 30 juin derniers, un **colloque sur « La mise en œuvre de l'état d'urgence sanitaire sur le territoire de la République : quel bilan et quelles perspectives dans l'Hexagone et en outre-mer ? »**, auquel ont participé plusieurs membres de l'Association (Jean-Jacques Urvoas, Patrick Lingibé, Olivier Dupéré, Charles Froger...)

L'AJDOM est associée au **cycle de visioconférences** organisé par notre collègue de l'Université de Guyane, Florence Faberon.

Le président de L'AJDOM ainsi que la secrétaire générale ont par ailleurs été auditionnés par la **délégation sénatoriale aux outre-mer** en juillet dernier sur la différenciation outre-mer.

2) Les publications

- Sur le site de notre partenaire média Outre-mers360 : expertises
- Sur le site Internet de l'Association
- Ferdinand Mélin-Soucramanien signale la parution d'un ouvrage remarquable, très riche, publié sous la direction de Jean-Yves et Florence Faberon : *Les fédéralismes*, éditions Recherches sur la cohésion sociale, 2020.

3) Le site Internet

www.lajdom.fr

Remerciements adressés à Pierre Barillé, doctorant.

Contenu du site : Différentes rubriques :

- Actualités – publications
- Annuaire
- Vie de l'association
- Formations en droit des outre-mer

- Ressources documentaires
- Diffusion expertises Outremer360
- Offres d'emploi-Stages
- Adhésion – Contact
- Liens utiles

Quelques éléments sur les statistiques de visites : il y a eu 37 452 visites sur le site depuis le 1^{er} janvier 2020. En moyenne 3 101 par mois, et 2 pages visitées en moyenne lors de chaque visite. Chiffre à largement relativiser car au moins 50%, si ce n'est plus, de ces visites sont des visites dites "robots", les moteurs de recherches visitent automatiquement le site pour voir s'ils doivent l'afficher dans leurs résultats lorsque quelqu'un fait une recherche. Donc au final on pourrait dire 15 000 visites par des "vraies personnes", étant entendu que chaque personne peut faire plusieurs visites. Petite audience mais réelle tout de même !

Pic au mois de juillet, au moment de la diffusion du lien vers le colloque sur l'état d'urgence sanitaire.

- Mise en place d'une newsletter

4) Partenariat avec les formations

Ferdinand Mélin-Soucramanien porte à la connaissance des membres de l'association que la mission pour laquelle il a été mandaté par le Ministère des Outre-mer visant à œuvrer à la création d'une "Chaire Outre-mer" dans une grande école en application de l'article 51 de la loi « égalité réelle Outre-mer » du 28 février 2017 qui prévoit que : *"L'État et les collectivités territoriales d'Outre-mer encouragent et favorisent la création d'une chaire d'excellence consacrée à l'Outre-mer dans une grande école"* est en cours de finalisation à Sciences-Po Paris. Il recueille l'assentiment général sur sa proposition de faire figurer L'AJDOM comme partenaire de cette "Chaire Outre-mer".

III. Points divers

1. Subvention

Les Professeurs Géraldine Giraudeau et Mathieu Maisonneuve sollicitent une subvention de 500 euros pour la publication chez LexisNexis du *Dictionnaire juridique des outre-mer* qu'ils dirigent. Plusieurs membres de l'Association sont contributeurs dans cet ouvrage.

La subvention est accordée à l'unanimité, à la condition que le logo de l'Association et une mention de son soutien figurent sur l'ouvrage.

2. Thèmes de travail

Pour les prochains séminaires ou colloques de l'Association, la discussion a permis de faire émerger différents thèmes :

- Le domaine public maritime (Régis Fraisse) ;
- La nouvelle programmation 2021-2027 pour les RUP (Didier Blanc) ;
- Les outre-mer face aux enjeux climatiques (Mélissandre Talon) ;
- L'eau (pêche, compétences communes) et Union européenne (Lydia Lebon) ;
- La différenciation territoriale des aides d'État (Laurent Renouf)
- L'évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie (Frédéric Potier)

Cette liste de thèmes possibles rappelés par les intervenants n'est évidemment pas exhaustive et les membres de l'Association sont invités à faire parvenir leurs suggestions d'autres thèmes éventuels au bureau.

Karine Galy et Isabelle Vestris ont fait part de l'organisation d'un colloque sur la diplomatie territoriale, auquel L'AJDOM sera associée.

⇒ *Le rapport moral a été adopté à l'unanimité.*